

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Interne

Profil n° 36

Intitulé du poste : Maître assistant des ENSA Groupe de disciplines et Discipline : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU)	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres-Assistants des ENSA (MAEA)
---	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur – Recherche**

Emploi Type : **Enseignant praticien du supérieur DCAO – RCH03A**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand:

Adresse : **85, rue docteur Bousquet - 63100 CLERMONT-FERRAND**

Missions et activités principales

Groupe de Disciplines : **Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbain (TPCAU)**

Discipline : **Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbain (TPCAU)**

Charges pédagogiques :

- Enseignements à assurer par cycle de formation (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants :

En 1^{er} cycle « licence », en 2^{ème} cycle « master », dans le domaine d'études «METAPHAUR » (MEmoire et Techniques de l'architecture du Patrimoine Habité Urbain et Rural).

Licence :

En cycle « licence », la charge pédagogique pour l'enseignant de TPCAU comprendra :

- L'encadrement d'un enseignement de projet en L2 (110h) ainsi que la coordination pédagogique d'un semestre de projet (20h). Il/elle participera à l'évolution d'une pédagogie dont un des objets est le renforcement des relations entre dimensions constructives et architecturales en prise avec des problématiques contemporaines.
- Les cours théoriques associés à cet enseignement de projet.
- L'encadrement d'un enseignement théorique sur l'histoire de la construction en L2 (27h).

Master :

La charge pédagogique en cycle « master » (153h) correspondra à :

- L'encadrement et la coordination de l'enseignement de projet du semestre 8 (120h) du domaine d'étude «METAPHAUR».
- La participation ponctuelle dans les semestres 7 ou 9.

L'enseignant contribuera au bilan, à l'analyse critique du domaine d'étude et à la définition des évolutions nécessaires en termes de contenus et de transversalité.

HMONP (10h) :

L'enseignant participera à l'encadrement des MSP (Mise en Situation Professionnelle) ou dispensera des enseignements théoriques ou pratiques en lien avec cette formation professionnalisante

- Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école... :

Suivi des stages et encadrement des rapports d'études des L3, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école :

La présence aux jurys intermédiaires ou finaux d'Unités d'Enseignement est indispensable.

Dans le cadre de ses obligations de service, l'enseignement devra s'impliquer dans la vie de l'établissement et dans son projet pédagogique. Il participera obligatoirement aux travaux des différentes commissions de l'école qui contribuent à la bonne gouvernance de l'ENSACF.

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et par rapport au LMD dans le cursus des études d'architecture :

L'enseignant contribuera au bilan, à l'analyse critique de l'enseignement à l'intérieur de son champ disciplinaire. Il participera à la définition des évolutions nécessaires en termes de contenus et de transversalité.

Charges scientifiques :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école :

L'enseignant s'appropriera les thématiques du Groupe de Recherche en Formation (GRF « Ressources ») de l'ENSACF pour établir des liens entre la pédagogie et les objets de recherche. Il pourra également contribuer par son implication aux travaux de recherche conduits dans le cadre de cette structure et en lien avec ses axes de recherche (Axe 1 : marges de l'architecture ; Axe 2 : architecture de la marge ; Axe 3 transversal : outils)

- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;

- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école ;

Environnement professionnel

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2 millions d'euros, pour un effectif de 550 étudiants, de 87 enseignants (25 titulaires, 9 associés, dont 4 à mi-temps, 53 contractuels établissements) et de 39 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m². Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université d'Auvergne (UDA) et de l'Université Blaise Pascal (UBP).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématiqué à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construit une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'étude « Eco-conception des territoires et des espaces habités (ETEH), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges » fédératrice aux trois domaines d'études ainsi qu'aux champs disciplinaires de l'École.

Thématique qui est au fondement du Groupe de Recherche en Formation (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé "Ressources. Architecture et Marges". Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes (1) Marges de l'architecture et (2) Architecture des marges, traversés par une transversalité Outils. Observation, transformation, médiation.

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST) « archi philo » et ERPS (Espace Rural et Projet Spatial) ou bien encore le réseau en cours de constitution « Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

L'encadrement pédagogique du champ disciplinaire TPCAU est actuellement assuré par 13 enseignants titulaires (1 professeur et 12 Maîtres assistants) ainsi que par 5 contractuels état (MAA dont 3 à 50%) renforcé par 27 contractuels.

Liaisons hiérarchiques :

Liaison hiérarchique directe avec la directrice de l'ENSA-CF.

Liaisons fonctionnelles :

En relation étroite avec l'ensemble du corps enseignant et des services administratifs de l'école.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017-2018